



AUTO-ECOLE TIMBAUD

49, rue Pierre TIMBAUD

92230 GENNEVILLIERS

Tél. : 01.47.98.36.71

E-mail : aetimbaud@yahoo.fr

www.auto-ecoletimbaud.com



Le déroulement de la formation théorique

❖ THEORIQUE

Lors de la formation théorique communément appelée formation au « code de la route », l'élève suivra des cours portant sur la connaissance des règles 25 septembre 2021 concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur les bons comportements du conducteur.

Les thèmes abordés sont les suivants :

- La circulation routière (panneaux, intersections, circuler, croiser et dépasser, stationner ou s'arrêter)
- Le conducteur (conduire, défaillances du conducteur)
- La route (nuit et intempéries, autoroute, zones dangereuses)
- Les autres usagers (partager la route)
- Les notions diverses (documents, administratifs, chargement, passagers, infractions)
- Les premiers secours (protéger, alerter, secourir)
- Prendre et quitter son véhicule (s'installer au poste de conduite)
- La mécanique et les équipements (entretien et dépannage)
- La sécurité du passager et du véhicule (installation des passagers, nouveaux équipements)
- L'environnement (écomobilité et écoconduite)

La formation théorique peut se faire soit en formation présentielle, à distance ou mixte au libre choix du stagiaire.

En présentiel, la formation se déroule à l'auto-école aux horaires d'ouverture du bureau. Il s'agit de séries de tests audiovisuels libres corrigées.

A distance, le stagiaire a un accès à une plateforme en ligne, il peut s'entraîner à n'importe quel moment de la journée et de la semaine. Un suivi de sa progression est réalisé par l'auto-école. Il peut contacter l'auto-école pour n'importe quelles questions concernant la formation.

Des cours théoriques en présentiel sont également proposés pour couvrir différents thèmes importants tels que : l'alcool et les drogues, la vitesse, la fatigue, l'assurance, le comportement en cas d'accident, les diverses catégories d'usagers (piétons, 2 roues, véhicules du « groupe lourd »). Ces cours sont présentés chaque mois par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière et titulaire d'une autorisation d'enseigner. Les horaires des cours sont affichés au sein de l'école de conduite.

- Accès en ligne à un espace comprenant des cours de code interactif, des examens blancs et le livret de d'apprentissage avec les statistiques de la progression de l'apprentissage.

- Accès en ligne par une application smartphone comprenant des tests, cours,

Cours et tests 7 jours sur sept.

- Livre de code

SIRET : 490549599 000 10

DA CPF : 11922219292

AGREMENT : E0609258500

25 septembre 2021



AUTO-ECOLE TIMBAUD

49, rue Pierre TIMBAUD

92230 GENNEVILLIERS

Tél. : 01.47.98.36.71

E-mail : aetimbaud@yahoo.fr

www.auto-ecoletimbaud.com



Le déroulement de la formation pratique

❖ PRATIQUE

Les cours pratiques sont individuels et sont dispensés par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière.

Sur la base du volontariat, une écoute pédagogique peut être proposée aux élèves.

La formation pratique commence généralement lorsque l'élève a obtenu son code de la route.

Afin de vous préparer au mieux à la conduite en toute sécurité, nous nous appliquerons à vous enseigner la conduite dans le maximum de conditions possibles : telles que par temps de pluie, par temps sec, par vent fort, en présence de neige ou verglas, sur autoroute, en ville, ou conduite de nuit.

Pour cette variété de conditions, nous serons évidemment dépendants de la météo, et de la saison (pas de conduite de nuit possible l'été).

Un livret d'apprentissage vous est remis dès la première leçon de conduite.

Il y a quatre compétences à travailler : 1 - Maitriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul 2 - Appréhender la route et circuler dans les conditions normales 3 - Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers 4 - Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

Ces quatre compétences comportent 32 sous objectifs.

Pour chacun de ces objectifs, votre formateur vous précisera les critères et les conditions de réussite. Il vous sera ainsi possible de vous auto évaluer pour mesurer votre réussite, ce qui est acquis et les éléments qui restent à travailler.

A la fin de chaque leçon, l'enseignant de la conduite remplit votre fiche de suivi qui retrace votre progression, valide vos compétences et vous invite à remplir votre livret d'apprentissage.

Une fois que les quatre compétences ont été vues, l'enseignant de la conduite programme un bilan de compétences pour évaluer votre aptitude au passage à l'examen pratique du permis de conduire.

Ce bilan s'effectue dans le cadre d'un examen blanc pour se retrouver dans les conditions de l'examen. Lorsque l'ensemble des compétences sera validé et que l'examen blanc sera réussi, l'auto-école vous présentera aux épreuves du permis de conduire.